

RAPPORT ANNUEL 2021

167 856
tonnes
de déchets traités

94 %
de valorisation
des déchets
du SMITOM

69 %
de valorisation
matière

25 %
de valorisation
énergétique

232 000
habitants

5
collectivités
de collecte

158
communes



SMICTOM
DE LA RÉGION
DE SAVERNE

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE HAGUENAU

1
usine de valorisation
énergétique des
déchets

2
plateformes de
compostage des
végétaux

1
installation de
stockage des déchets
non dangereux

18
déchèteries (gérées
par les 5 collectivités
de collecte)

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PAYS
DE LA ZORN

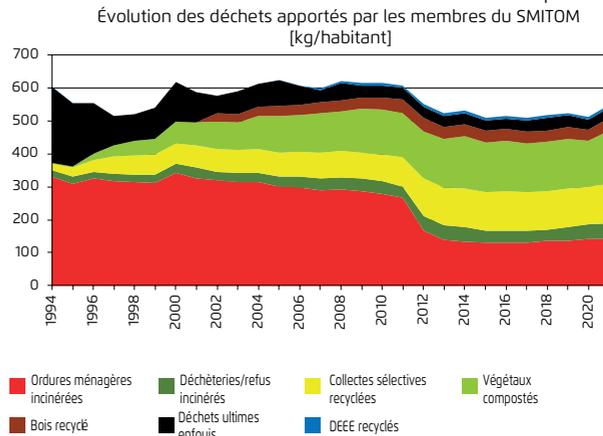
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA BASSE-ZORN

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PAYS
RHÉNAN

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2021, le SMITOM a assuré le traitement de **131 775 tonnes de déchets municipaux de ses membres (+8%), soit 565 kg de déchets par habitant**, incinéré 25 481 tonnes d'ordures ménagères d'autres collectivités et traité 10 318 tonnes de déchets d'activités des entreprises.

Déchets du SMITOM	kg/hab/an
Ordures ménagères résiduelles (poubelles)	142
Assimilables incinérés (déchèteries, refus de tri, marchés)	50
Collectes sélectives (papier, carton, métaux, flaconnages plastiques)	75
Verre	44
Végétaux	161
Bois	38
Déchets électriques et électroniques	9
Mobilier (bennes EcoMobilier)	16
Enfouissement (déchèteries)	30



Taux de recyclage matière : 69%
(objectifs de la LTECV * : 55% en 2021, 65% en 2025)

OÙ VONT LES DÉCHETS COLLECTÉS ?

Les ordures ménagères résiduelles sont incinérées à l'usine evna (Energie et Valorisation Nord Alsace) à Schweighouse-sur-Moder. L'énergie produite par la combustion des déchets est vendue sous formes vapeur, eau chaude et électricité. En 2021, l'UVED a fourni plus de 84 000 MWh de vapeur verte à Mars Chocolat France, à la papèterie CENPA et à Schaeffler France, soit l'équivalent de 3 900 foyers chauffés, et a injecté 7 000 MWh électriques dans le réseau public, soit l'équivalent de la consommation de 8 600 habitants ou 3 000 voitures électriques parcourant 15 000 km/an.

Les recyclables :

Les emballages recyclables et papiers sont triés chez ALTEM, à Strasbourg. Ils y sont séparés par matériaux (papiers, journaux et magazines, emballages, flaconnages clairs, colorés et opaques, métaux ferreux et non ferreux), qui sont vendus aux filières de recyclage, via les repreneurs :

- SCHROLL pour les papiers, cartons, journaux, métaux (dont les tout petits depuis 2018) ;
- LINGENHELD pour les cartons des déchèteries ;
- PAPREC pour les flaconnages en plastique ;
- SUEZ pour les métaux non ferreux ;
- VEOLIA pour les ferreux.

Le verre est stocké chez SCHROLL à Haguenau, puis recyclé par O-I Manufacturing France (usines de Gironcourt et Reims).

Les déchets de bois sont collectés dans les déchèteries recyclés en panneaux agglomérés (EGGER).

Le compost, après maturation, est vendu sous différentes qualités et granulométries, par les exploitants des plateformes de compostage (Vita Compost à Bischwiller et Dettwiller et Sprinar à Niedermodern).

Les déchets électriques sont démantelés et dépollués par ENVIE 2^e Strasbourg. En 2021, 74% des tonnages ont été recyclés (verres, métaux, plastiques), 10% valorisés en énergie, et 16% éliminés en installations spécialisées.

56 % du **mobilier** collecté en déchèteries est recyclé matière, 37% valorisé en énergie et 7% simplement éliminé.

NOUVEAU!

LA COLLECTE DES APPAREILS À MERCURE ET LA VALORISATION DU POLYSTYRÈNE EXPANSÉ (PSE)

Les déchèteries accueillent, depuis octobre 2021, les thermomètres, baromètres et autres appareils contenant du mercure, pour éviter qu'ils ne finissent dans les poubelles.

Sur le T4-2021, nous avons collecté une centaine de thermomètres et quelques petits flacons de mercure, puis les dépôts ont nettement diminué, montrant que les usagers attendaient une solution pour se débarrasser de ce déchet extrêmement polluant qu'ils stockaient.

Les déchets collectés sont récupérés par le SMITOM et centralisés à l'UVED puis collectés par des professionnels et traités comme déchets dangereux.



Le PSE étant particulièrement énergétique et léger, une tonne de PSE prend la place de 5t d'OMr à l'UVED ou 10t d'OMr à l'ISDND.

C'est pourquoi les déchèteries accueillent également depuis octobre 2021, le PSE blanc, dans des sachets fournis par le SMITOM.

Chaque déchèterie envoie ensuite les sachets pleins à l'usine ISOBOX à Schweighouse s/M (société KNAUF), qui les reprend gratuitement pour recycler le PSE dans le cadre de sa démarche de recyclage KNAUF CIRCULAR. Sur les 7 premiers mois, 1 800 sachets de 1m³ ont été collectés et recyclés. On estime le volume annuel à collecter à 15 l/habitant soit 3 500 m³.

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Les actions de terrain ont un peu repris en 2021 par rapport à 2020, mais restent en baisse par rapport aux années « avant covid », comme on peut le voir sur le graphique ci-contre. De nouvelles initiatives ont vu le jour pour adapter la communication à la situation sanitaire (création d'une newsletter qui est adressée à près de 300 destinataires, campagne radio, campagne réseaux sociaux).

Les visites à l'usine evna ont réellement démarré (15 groupes) et le circuit a pu être inauguré en septembre. Les dépenses de communication sont supérieures à celles de 2020 (ce qui est cohérent avec la reprise modérée des actions) : 66 047€ en 2021 (pour 39 415€ l'année précédente), mais restent inférieures à 2019 (86 130€).



Outils et supports de communication

- nouveau circuit de visite **evna**
- nouveau site internet
- brochure compostage, fiches compostage domestique, guides du tri, articles presse locale (manifestations, actualités...), bulletins municipaux, bulletins intercommunaux, rap-port annuel, carnet de visite **evna** ;
- outils pédagogiques pour divers publics ;
- matériel d'exposition : panneaux, objets recyclés (les panneaux d'exposition ont été renouvelés en 2021).



Nouveau site Internet :
smitom.fr et smitom.alsace et smitom.com

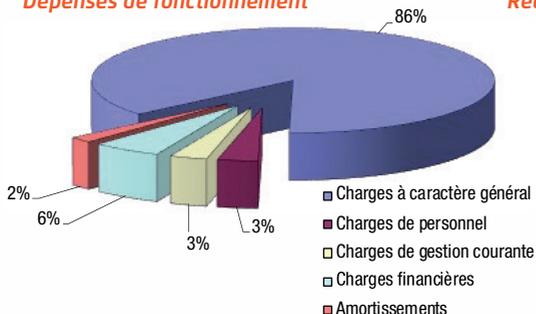
Page facebook :
www.facebook.com/haguenausaverne.smitom.1

LES INDICATEURS FINANCIERS

Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées	13 123 092 €
Recettes réalisées	17 717 153 €
Résultat de fonctionnement	4 594 060 €

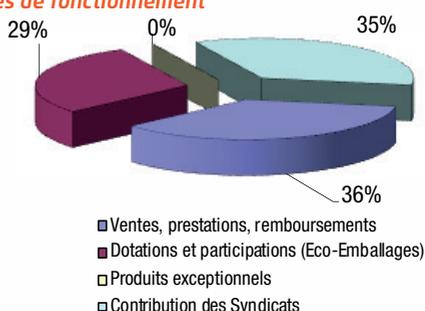
Dépenses de fonctionnement



Section d'investissement :

Dépenses réalisées :	1 014 415 €
Recettes réalisées :	467 375 €
Résultat d'investissement :	- 547 040 €

Recettes de fonctionnement

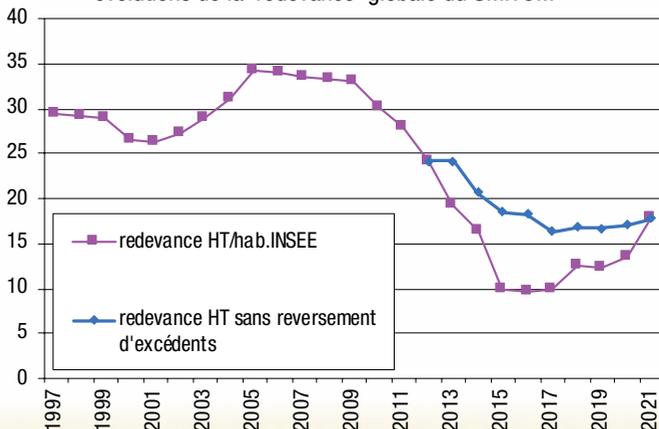


Redevance globale du SMITOM en 2021 : 4 116 829 € soit 17,74 €/habitant

La redevance du SMITOM est facturée aux EPCI de collecte membres, qui y ajoutent leur part pour la collecte et les déchèteries. Elle dépend de la population, des tonnes incinérées ou enfouies, et de la qualité du tri dans les bacs jaunes. Sans les recettes des ventes de matériaux recyclables (6€/hab), de la valorisation énergétique et autres (24€/hab) et les soutiens des éco-organismes (17€/hab), la redevance serait supérieure de 47€/habitant en 2021.

*TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes (Etat). En 2021 : 54€/tonne enfouie et 8€/tonne valorisée en énergie, soit 3,13€ par habitant.

évolutions de la redevance globale du SMITOM



LE SMITOM

ET LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (LTECV)

Grâce à la Redevance Incitative et aux efforts des usagers le SMITOM a atteint, avant 2020, les objectifs fixés par la LTECV de réduire de 10% la production d'ordures ménagères entre 2010 et 2020 (-38%) et d'atteindre 55% de recyclage matière et organique (69%).



SMITOM de Haguenau-Saverne

2 rue du Clausenhof - Schweighouse sur Moder -
B.P. 20 364 - 67507 HAGUENAU Cedex

Site internet : www.smitom.fr

Courriel : contact@smitom.fr

Tél : 03 88 72 04 47 - Fax : 03 88 72 61 71

Ce document et la version complète du rapport annuel sont téléchargeables sur le site internet du SMITOM : www.smitom.fr